

**FRANÇOIS PUPPONI**  
Député Maire de Sarcelles

Paris, le 2 juin 2017

Monsieur le Directeur,

Je profite tout d'abord de ce premier échange pour vous souhaiter la bienvenue dans notre département, espérant que nous pourrions travailler ensemble efficacement pour notre territoire, dont les défis en matière d'éducation sont nombreux et majeurs, comme vous le savez.

J'ai été récemment alerté par les enseignants du collège Léon Blum de Villiers-le-Bel sur les conditions difficiles qui s'annoncent pour la prochaine rentrée scolaire. En effet, le collège se verra doter pour la rentrée 2017 de moyens bien insuffisants et inférieurs à ceux de l'année qui s'achève, alors même que le nombre d'élèves attendu est en augmentation et que de nouveaux logements seront livrés durant l'été sur le quartier.

Il s'agit du seul collège de Villiers-le-Bel non-classé en REP+, alors même que les difficultés de ses élèves sont tout à fait similaires à celles des autres collèges de la ville et que l'établissement se situe dans un quartier qui a retenu particulièrement l'attention de la Politique de la ville.

Cette situation n'est évidemment pas compréhensible pour les parents et les enseignants, dont l'engagement constant et sans faille est remarquable malgré leurs conditions d'enseignement.

Je ne doute pas que vous partagez avec moi la certitude, qu'à cet âge de la vie où nos enfants sont à un tournant de leurs parcours et qu'au regard des difficultés et dynamiques à l'œuvre dans ces quartiers, l'École et l'éducation jouent un rôle fondamental. Le Maire de Villiers-le-Bel et son équipe mènent des politiques ambitieuses en faveur de la jeunesse et de l'éducation populaire sur ce territoire, notamment au travers du contrat de ville. Mais l'École de la République doit avoir les moyens de prendre pleinement sa part, au risque autrement de voir certains de nos jeunes se perdre.

Les personnels d'éducation, et notamment ceux de la section du SNES-FSU et les parents de la FCPE, avaient formulé auprès de Madame Martine Gauthier les demandes d'ouverture d'une division en classe de 6<sup>e</sup> et de 3e, de création de demi-groupes en classes de langues et de sciences pour une meilleure qualité d'apprentissage et des moyens supplémentaires pour permettre la réussite de tous.

Alors que cet établissement accueille des élèves aux profils et aux besoins spécifiques avec des élèves allophones, des élèves de SEGPA, ainsi que des élèves en situation de handicap scolarisés en ULIS, et inclus dans les classes, de tels moyens supplémentaires sont essentiels afin de permettre la réussite de tous. Je souhaite, autant que possible, qu'il puisse être fait droit à ces demandes.

Vous remerciant pour la bienveillante attention que vous voudrez bien porter à ce dossier, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de ma considération distinguée.

François PUPPONI



M. Hervé COSNARD  
Directeur académique des services départementaux  
de l'Éducation nationale  
Immeuble le Président  
2 A, avenue des Arpents  
95525 Cergy-Pontoise Cedex